
Programme de Formation

Protection de l'enfant : savoir observer et agir

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels intervenant auprès d'enfants et d'adolescents, notamment dans les secteurs de la petite enfance, de l'éducation, du social et du médico-social



Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux de la protection de l'enfant et leur responsabilité professionnelle.

Adopter une démarche d'observation objective et rigoureuse.

Identifier les signes d'alerte pouvant révéler une situation de vulnérabilité, de négligence ou de maltraitance.

Analyser les situations préoccupantes en distinguant faits observés et interprétations.

Savoir réagir face à une situation de doute ou de danger.

Connaître les procédures de transmission et les partenaires de la protection de l'enfance.

Développer une culture commune de vigilance au sein de l'équipe



Description

Séquence 1 : Repérer les signes d'alerte et les situations à risque

Définition de notions essentielles : maltraitance, négligence, douces violences, enfant à risque, enfant en danger

Les besoins fondamentaux de l'enfant et leurs conséquences lorsqu'ils ne sont pas satisfaits.

Les différentes formes de maltraitance

Les situations de négligence et de carences éducatives.

Les facteurs de vulnérabilité liés à l'enfant, à la famille ou à l'environnement.

Analyse de situations professionnelles et repérage des indicateurs de risque.

Séquence 2 : Mobiliser des outils d'observation pour un repérage objectif.

Les fondements de l'observation professionnelle.

Observer sans interpréter : distinguer faits, ressentis et hypothèses.

Repérer les changements inhabituels dans le comportement ou le développement de l'enfant.

Observer l'enfant dans les différents temps du quotidien.

Tracer et partager les observations au sein de l'équipe.

Exercices d'observation à partir de situations concrètes.

Séquence 3 : Du doute à l'analyse de la situation



Comment réagir lorsqu'un doute apparaît ?

Croiser les observations et éviter les conclusions hâtives.

Le travail de réflexion en équipe.

La place du secret professionnel et du partage d'informations.

Les biais d'interprétation et les représentations des professionnels.

Études de cas et analyse collective de situations complexes.

Séquence 4 : Agir dans le respect du cadre de la protection de l'enfant

Les principes de la protection de l'enfance.

Les responsabilités des professionnels de la petite enfance.

Le dispositif de protection de l'enfance : Information préoccupante, signalement, urgence : quelles différences ?

Les acteurs et partenaires mobilisables.

Séquence 5 : Construire une culture de vigilance et de prévention au sein de sa structure

Le rôle de l'équipe dans le repérage et la prévention.

Harmoniser les pratiques d'observation et de transmission.

Développer les partenariats avec les familles et les acteurs du territoire.

Prévenir l'isolement professionnel face aux situations complexes.

Élaborer des repères communs au sein de la structure.

Construction d'un plan d'actions transférable dans les pratiques quotidiennes



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant l'acquisition de repères opérationnels directement mobilisables dans les situations rencontrées auprès des enfants et des familles.

Les méthodes pédagogiques mobilisées alternent :

- Apports théoriques et réglementaires sur la protection de l'enfance ;
- Analyse des recommandations professionnelles ;
- Etudes de cas inspirés de situations réelles ;
- Analyse de vidéos et de supports d'observation ;
- Exercices de distinction entre faits, observations et interprétations ;
- Travaux en sous-groupes favorisant le croisement des regards professionnels ;
- Mises en situation autour du repérage et de la gestion d'une situation préoccupante ;
- Analyse des pratiques professionnelles ;
- Elaboration d'outils facilitant l'observation, la transmission et le travail en équipe ;
- Construction d'un plan d'amélioration des pratiques transférable dans la structure.

Cette approche permet aux participants de renforcer leurs capacités d'observation, d'analyse et de prise de décision tout en sécurisant leurs pratiques professionnelles dans le respect du cadre de la protection de l'enfance



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet



Modalités d'évaluation et de suivi

- ☐ Évaluation diagnostique en début de formation par autositionnement
- ☐ Évaluation formative tout au long de la formation au travers d'exercices, d'études de cas, de mises en situation et d'échanges avec le formateur
- ☐ Évaluation sommative des acquis par questionnaire d'une durée de 15 à 30 mn
- ☐ Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation.
- ☐ Évaluation à 6 mois portant sur l'application des acquis et l'atteinte des objectifs de la formation.
- ☐ Remise d'une attestation de fin de formation